

Plaque

SAS ALX TECHNOLOGIES

Certifié conforme



302 Rue de Thor

34000 Montpellier

Exercice clos le 30/09/2024

SAS ALX TECHNOLOGIES

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture :
30/09/2024



Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	3
2. Principes, règles et méthodes comptables	3
3. Informations relatives aux postes du bilan	4
3.1. Actif immobilisé.....	4
3.2. Actif circulant	10
3.3. Autres informations sur l'actif.....	12
3.4. Passif.....	14
3.4.1. Capitaux propres	14
3.4.2. Provisions	15
3.4.3. Autres informations sur le passif.....	17
4. Informations relatives aux postes du compte de résultat	20
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires.....	20
4.2. Honoraires des commissaires aux comptes	20
4.3. Charges et produits exceptionnels.....	20
4.4. Transferts de charges	21
5. Informations relatives à l'effectif.....	22
6. Informations relatives à la fiscalité	23
6.1. Informations relatives au régime fiscal	23
7. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	24
7.1. Les engagements de retraites et avantages assimilés	24
7.2. Engagements pris en matière de crédit-bail	25

1. Faits caractéristiques de l'exercice

La société avait décidé, à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2020, de soumettre à une imposition séparée au taux de 10% le résultat net de la concession de licences d'exploitation des éléments présentant le caractère d'actifs incorporels immobilisés répondant aux critères prévus à l'article 238 du CGI (dispositif fiscal de "l'IP BOX").

La société a déposé des réclamations contentieuses au titre des exercices 2020-2023 qui ont été rejetées par l'administration au motif de la non-transmission de certains documents complémentaires demandés.

A la date de l'arrêté des comptes des recours ont été formés mais aucune décision n'est connue. Dans ce contexte incertain, la direction a décidé de ne comptabiliser aucun produit à recevoir.

Par ailleurs, pour ce qui concerne l'exercice 2024, les calculs ne sont pas finalisés.

Compte tenu de l'incertitude relative à l'estimation de l'économie d'IS afférente aucun produit n'a été comptabilisé.

Il est précisé que les économies attendues sont significatives.

A la suite d'un changement d'actionnariat, la société SAS ALX TECHNOLOGIES n'est plus comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GDLX, à compter de l'exercice 2023/2024.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables modifiant le règlement n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Opérations en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

Les comptes annuels ont été arrêtés en date du 09/12/2024.

3. Informations relatives aux postes du bilan

3.1. Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations financières :

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables.

Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

3.1.1. État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	276 012	25 156	-	301 168
Corporelles	Terrains	68 634	-	-	68 634
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 081	18 651	-	38 732
	Installations générales, agencements, aménagements divers	180 086	2 088	-	182 174
	Matériel de transport	21 893	437	437	21 893
	Matériel de bureau et mobilier informatique	95 185	4 364	-	99 549
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	385 878	25 540	437	410 981
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	53 665	-	-	53 665
	TOTAL IV	53 665	-	-	53 665
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	715 555	50 696	437	765 814

Natures des Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			25 156		
Immobilisations corporelles			25 540		
Immobilisations financières					
TOTAL			50 696		

Nature des Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			437		
Immobilisations financières					
TOTAL			437		

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

3.1.2. Amortissements de l'actif immobilisé

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Concessions et Brevets : 1 à 5 ans
- Constructions et aménagement des constructions : 10 à 50 ans
- Installations techniques, matériels et outillages industriels : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 2 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		203 099	30 441	-	233 540
Terrains		39 944	4 739	-	44 683
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agcts et amgts constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		13 457	4 937	-	18 394
Autres immobilisations incorporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	111 775	15 877	-	127 652
	Matériel de transport	15 176	3 103	313	17 967

	Matériel de bureau et informatique, mobilier	77.436	10.843	-	88.279
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		257.789	39.499	313	296.975
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		460.888	69.940	313	530.515

3.1.3. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

Fonds commercial

Le fonds commercial est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.

Il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Cette présomption est réfutable lorsque sa durée d'utilisation est limitée en fonction de critères liés à son utilisation. Il est alors amorti sur sa durée d'utilisation ou si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, sur une durée de 10 ans.

A la clôture des comptes, la dotation s'élève à 23 150 €.

3.2. Actif circulant

3.2.1. Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production, qui comprend les consommations, les charges directes et les charges indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production. En revanche, le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités précédentes est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant de la différence.

3.2.2. Tableau des dépréciations de l'actif circulant

Rubriques	<i>Situations et mouvements</i>			
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	355 461	237 496	355 461	237 496
Créances	2 147	4 374	2 147	4 374
Autres	-	-	-	-
TOTAL	357 608	241 870	357 608	241 870

3.3. Autres informations sur l'actif

3.3.1. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		53 665	-	53 665
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		5 081	5 081	-
	Autres créances clients		1 670 063	1 670 063	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3 962	3 962	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	47 331	47 331	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	29 472	29 472	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	2 438	2 438	-
	Groupe et associés		153 273	153 273	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		14 132	14 132	-
	Charges constatées d'avance		338 906	338 906	-
TOTAL		2 318 323	2 264 659	53 665	

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

3.3.2. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	777
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	2 076
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	14 132
Personnel	-
Sécurité sociale	3 130
État	2 438
Divers	-
TOTAL	22 553

3.4. Passif

3.4.1. Capitaux propres

Capital social

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	3 000	100 000
Mouvements :		
Position fin de l'exercice	3 000	100 000

Variation des capitaux propres

Libellés	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin Exercice
Capital	100 000	-	-	100 000
Réserves, primes et écarts	4 155 290	1 406 563	3 750 000	1 811 853
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	1 406 563	1 334 933	1 406 563	1 334 933
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	5 661 853	2 741 496	5 156 563	3 246 786

Au cours de l'exercice, la société a procédé à la distribution de dividendes d'un montant de 3 750 000 Euros.

3.4.2. Provisions

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice (1) (2)	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	359 285	276 854	359 285	276 854
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL	359 285	276 854	359 285	276 854

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	9 768	-	9 768	-
Provisions pour garanties données aux clients	349 517	276 854	349 517	276 854
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	359 285	276 854	359,285	276 854

3.4.3. Autres informations sur le passif

3.4.3.1. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		781 575	781 575	-	-
Personnel et comptes rattachés		274 850	274 850	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		142 852	142 852	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	101 802	101 802	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	18 107	18 107	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		504 879	504 879	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		75 671	75 671	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		600 170	600 170	-	-



TOTAL	2 499 905	2 499 905	-	-
-------	-----------	-----------	---	---

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-

Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	119 198
Charges sociales provisionnées	43 564
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	119 188
RRR à accorder, avoirs à établir	74 549
Participation des salariés	-
Personnel	155 652
Sécurité sociale	29 187
Autres charges fiscales	11 106
Divers	-
TOTAL	552 445

4. Informations relatives aux postes du compte de résultat

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	585 288	110 634	695 921
Production vendue :			
Biens	4 919 706	646 060	5 565 766
Services	2 381 657	117 963	2 499 620
Chiffre d'affaires net	7 886 651	874 656	8 761 307

4.2. Honoraires des commissaires aux comptes

	BMA AUDIT	
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	9 660	
Au titre d'autres prestations		
<i>Honoraires totaux</i>	<i>9 660</i>	

4.3. Charges et produits exceptionnels

Détail du résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	132	
Cessions d'immobilisations	124	13 439
Opérations de gestion	212	9 768
TOTAL	468	23 207

4.4. Transferts de charges

Nature	Exploitation	Financier	Exceptionnel
QP salariale TR	9 315		
A/N véhicules	29 261		
TOTAL	38 576		

5. Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

<i>Personnel salarié</i>	
Cadres	12
Agents de maîtrise et Techniciens	17
Employés	5
Apprentis / contrats pro	3
TOTAL	37

6. Informations relatives à la fiscalité

6.1. Informations relatives au régime fiscal

* Résultat de l'exercice	+	1 334 933
* Impôt sur les bénéfices	+	462 690
* Résultat avant impôt	=	1 797 623
* Variation des provisions réglementées		
* Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	=	

7. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

7.1. Les engagements de retraites et avantages assimilés

Les engagements de retraite sont présentés en engagements hors bilan pour un montant de 183 928 € à la date de la clôture.

Paramètres économiques pour le calcul de la dette actuarielle :

- Augmentation annuelle des salaires : 1.5 % pour les cadres et 1.5 % pour les non-cadres
- Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds : 3.44 % (inflation comprise)
- Départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- Taux de rotation retenu 0 % pour les cadres et 2 % pour les non-cadres
- Taux de charges sociales patronales moyen 45 %.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision, mais d'engagement hors bilan.

7.2. Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine				316 625	
Amortissements :					
Cumuls exercices antérieurs					
Dotation de l'exercice					
TOTAL					
Redevances payées :					
Cumuls exercices antérieurs				120 688	
Exercices				46 742	
TOTAL				167 430	
Redevances restant à payer :					
A 1 an au plus	-	-	-	48 119	-
A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	101 077	-
A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	149 195	-
Valeur résiduelle :					
A 1 an au plus					
A plus d'1 an et 5 ans au plus					
A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice					

Désignation de l'entreprise : SAS ALX TECHNOLOGIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise 302 Rue de Thor 34000 Montpellier		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 3 7 7 5 0 9 2 6 0 0 0 0 2 4		Néant ☐		
		Exercice N clos le 31 01 2024		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (I)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD
Disponibilités	CF		CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif *	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	LA	
Renvois : (I) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *		CR		
Immobiliations :		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le manuel n° 2052

Désignation de l'entreprise		SAS ALX TECHNOLOGIES		Néant ☐	
		Exercice N		30092024	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100000.)	DA	100000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	1801852		
	Report à nouveau	DII			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1334932		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL	3246785		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (III)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	276854		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	276854		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	324		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	504879		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	14279		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	781574		
	Dettes fiscales et sociales	DY	537610		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	75670		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	600169		
TOTAL (IV)	EC	2514509			
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6038149			
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2499905		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ALX TECHNOLOGIES

Néant ☐ *

				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	585287	FB	110633	FC	695921
	Production vendue	{	biens *	FD	4919705	FE	646060	FF	5565765
			services *	FG	2381657	FH	117962	FI	2499620
	Chiffres d'affaires nets *			EJ	7886651	FK	874656	FL	8761307
	Production stockée *							FM	178
	Production immobilisée *							FN	
	Subventions d'exploitation							FO	17000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)							FP	745702
	Autres produits (1) (11)							FQ	23
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	9524211
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS	254598
	Variation de stock (marchandises) *							FT	-24985
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU	3075861
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							FV	122333
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	1466519
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	61782
	Salaires et traitements *							FY	1640148
	Charges sociales (10)							FZ	590130
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)	HS	23150			GA	69940
			- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	241870
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	276854
	Autres charges (12)							GE	3121
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	7778176
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	1746034
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	7	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	36445	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	36452		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	9306	
	Différences négatives de change						GS	36	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	9342	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	27109		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1773144		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Designation de l'entreprise		SAS ALX TECHNOLOGIES		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	13439		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	9768		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	23207		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	344		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	124		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	468		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	22738		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	460950		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	9583870		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	8248937		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	1334932		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	54096	
			— Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(bis ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	38576	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6	obligatoires	A9	
dont cotisations facultatives Madelin			A7				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :			Exercice N			
	Détail en annexe			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Lettre 9 partie de l'annexe V3.2 (6/3)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ALX TECHNOLOGIES

Société par actions simplifiée

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux associés

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ALX TECHNOLOGIES** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des

procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier,
20 janvier 2025 | 18:06 CET

Le commissaire aux comptes

BMA Audit

Thomas Villesseche

Actif			Au 30/09/2024			Au 30/09/2023
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	69 667	48 340	21 327	3 462
		Fonds commercial (1)	231 500	185 200	46 300	69 450
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL		301 167	233 540	67 627	72 912
	Immobilisations corporelles	Terrains	68 633	44 682	23 950	28 689
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	38 731	18 394	20 337	6 623
		Autres immobilisations corporelles	303 616	233 897	69 718	92 776
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL		410 981	296 974	114 006
	Immobilisations financières ²⁾	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	53 664		53 664	53 664
	TOTAL		53 664		53 664	53 664
Total de l'actif immobilisé			765 813	530 514	235 299	254 666
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	842 467	97 503	744 964	818 560
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	1 249 048	109 695	1 139 352	1 075 725
		Marchandises	248 353	30 297	218 055	187 291
		TOTAL	2 339 868	237 496	2 102 372	2 081 578
	Avances et acomptes versés sur commandes		75 904		75 904	65 092
	Créances ³⁾	Clients et comptes rattachés	1 675 144	4 373	1 670 770	1 627 406
		Autres créances	250 608		250 608	47 854
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	1 925 752	4 373	1 921 378	1 675 261
	Divers	Valeurs mobilières de placement	45		45	45
		(dont actions propres :)				
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		1 364 242		1 364 242	3 346 453	
TOTAL		1 364 287		1 364 287	3 346 498	
Charges constatées d'avance			338 906		338 906	114 573
Total de l'actif circulant			6 044 720	241 870	5 802 850	7 283 004
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			6 810 533	772 384	6 038 149	7 537 671
Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Passif		Au 30/09/2024	Au 30/09/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 801 852	4 145 290
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	1 334 932	1 406 562
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)		
	Situation nette avant répartition	3 246 785	5 661 852
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		3 246 785	5 661 852
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques	276 854	359 285
	Provisions pour charges		
Total		276 854	359 285
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	324	302
	Emprunts et dettes financières divers (3)	504 879	8 510
	Total	505 203	8 813
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	14 279	1 900
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	781 574	464 616
	Dettes fiscales et sociales	537 610	461 352
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	Autres dettes	75 670	80 952
	Instruments de trésorerie		
Total		1 394 856	1 006 921
Produits constatés d'avance		600 169	498 898
Total des dettes et des produits constatés d'avance		2 514 509	1 516 533
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		6 038 149	7 537 671
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	149 195	
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an	2 500 229	1 514 633
(3) dont emprunts participatifs			

		France	Exportation	Du 01/10/2023 Au 30/09/2024 12 mois	Du 01/10/2022 Au 30/09/2023 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	585 287	110 633	695 921	617 195
	Production vendue : - Biens	4 919 705	646 060	5 565 765	6 005 998
	- Services	2 381 657	117 962	2 499 620	2 201 295
	Chiffre d'affaires net	7 886 651	874 656	8 761 307	8 824 490
	Production stockée			178	152 547
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			17 000	18 999
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			745 702	763 037
	Autres produits			23	517
Total				9 524 211	9 759 593
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			254 598	213 451
	Variation de stocks			-24 985	-21 407
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			3 075 861	3 236 381
	Variation de stocks			122 333	-3 615
	Autres achats et charges externes (3)			1 466 519	1 491 628
	Impôts, taxes et versements assimilés			61 782	59 210
	Salaires et traitements			1 640 148	1 574 202
	Charges sociales			590 130	515 492
	Dotations • sur immobilisations amortissements			69 940	63 733
	d'exploitation • sur actif circulant provisions			241 870	357 608
Autres charges				276 854	349 517
				3 121	1 526
Total				7 778 176	7 837 727
Résultat d'exploitation			A	1 746 034	1 921 865
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			7	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			36 445	19 039
	Reprises sur provisions, transferts de charges				26 969
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			36 452	46 008
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			9 306	7 992
	Différences négatives de change			36	123
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				24 297
Total				9 342	32 412
Résultat financier			D	27 109	13 596
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)			E	1 773 144	1 935 461

		Du 01/10/2023 Au 30/09/2024 12 mois	Du 01/10/2022 Au 30/09/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 439	38 000
	Reprises sur provisions et transferts de charge	9 768	30 037
	Total	23 207	68 037
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	344	375
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	124	157
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		9 768
	Total	468	10 300
Résultat exceptionnel		F	
		22 738	57 736
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		460 950	586 635
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		1 334 932	1 406 562
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	54 096	36 927
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS ALX TECHNOLOGIES

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture :
30/09/2024



Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	3
2. Principes, règles et méthodes comptables	3
3. Informations relatives aux postes du bilan	4
3.1. Actif immobilisé.....	4
3.2. Actif circulant	10
3.3. Autres informations sur l'actif.....	12
3.4. Passif	14
3.4.1. Capitaux propres	14
3.4.2. Provisions	15
3.4.3. Autres informations sur le passif.....	17
4. Informations relatives aux postes du compte de résultat	20
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires.....	20
4.2. Honoraires des commissaires aux comptes	20
4.3. Charges et produits exceptionnels.....	20
4.4. Transferts de charges.....	21
5. Informations relatives à l'effectif.....	22
6. Informations relatives à la fiscalité	23
6.1. Informations relatives au régime fiscal	23
7. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	24
7.1. Les engagements de retraites et avantages assimilés.....	24
7.2. Engagements pris en matière de crédit-bail	25

1. Faits caractéristiques de l'exercice

La société avait décidé, à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2020, de soumettre à une imposition séparée au taux de 10% le résultat net de la concession de licences d'exploitation des éléments présentant le caractère d'actifs incorporels immobilisés répondant aux critères prévus à l'article 238 du CGI (dispositif fiscal de "l'IP BOX").

La société a déposé des réclamations contentieuses au titre des exercices 2020-2023 qui ont été rejetées par l'administration au motif de la non-transmission de certains documents complémentaires demandés.

A la date de l'arrêté des comptes des recours ont été formés mais aucune décision n'est connue. Dans ce contexte incertain, la direction a décidé de ne comptabiliser aucun produit à recevoir.

Par ailleurs, pour ce qui concerne l'exercice 2024, les calculs ne sont pas finalisés.

Compte tenu de l'incertitude relative à l'estimation de l'économie d'IS afférente aucun produit n'a été comptabilisé.

Il est précisé que les économies attendues sont significatives.

A la suite d'un changement d'actionnariat, la société SAS ALX TECHNOLOGIES n'est plus comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GDLX, à compter de l'exercice 2023/2024.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables modifiant le règlement n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Opérations en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

Les comptes annuels ont été arrêtés en date du 09/12/2024.

3. Informations relatives aux postes du bilan

3.1. Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations financières :

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables.

Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

3.1.1. État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	276 012	25 156	-	301 168
Corporelles	Terrains	68 634	-	-	68 634
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 081	18 651	-	38 732
	Installations générales, agencements, aménagements divers	180 086	2 088	-	182 174
	Matériel de transport	21 893	437	437	21 893
	Matériel de bureau et mobilier informatique	95 185	4 364	-	99 549
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		385 878	25 540	437	410 981
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	53 665	-	-	53 665
TOTAL IV		53 665	-	-	53 665
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		715 555	50 696	437	765 814

Natures des Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			25 156		
Immobilisations corporelles			25 540		
Immobilisations financières					
<i>TOTAL</i>			<i>50 696</i>		

Nature des Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			437		
Immobilisations financières					
<i>TOTAL</i>			<i>437</i>		

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

3.1.2. Amortissements de l'actif immobilisé

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Concessions et Brevets : 1 à 5 ans
- Constructions et aménagement des constructions : 10 à 50 ans
- Installations techniques, matériels et outillages industriels : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 2 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		203 099	30 441	-	233 540
Terrains		39 944	4 739	-	44 683
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agcts et amgts constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		13 457	4 937	-	18 394
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	111 775	15 877	-	127 652
	Matériel de transport	15 176	3 103	313	17 967

	Matériel de bureau et informatique, mobilier	77 436	10 843	-	88 279
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		257 789	39 499	313	296 975
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		460 888	69 940	313	530 515

3.1.3. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

Fonds commercial

Le fonds commercial est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.

Il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Cette présomption est réfutable lorsque sa durée d'utilisation est limitée en fonction de critères liés à son utilisation. Il est alors amorti sur sa durée d'utilisation ou si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, sur une durée de 10 ans.

A la clôture des comptes, la dotation s'élève à 23 150 €.

3.2. Actif circulant

3.2.1. Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production, qui comprend les consommations, les charges directes et les charges indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production. En revanche, le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités précédentes est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant de la différence.

3.2.2. Tableau des dépréciations de l'actif circulant

Rubriques	<i>Situations et mouvements</i>			
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	355 461	237 496	355 461	237 496
Créances	2 147	4 374	2 147	4 374
Autres	-	-	-	-
<i>TOTAL</i>	<i>357 608</i>	<i>241 870</i>	<i>357 608</i>	<i>241 870</i>

3.3. Autres informations sur l'actif

3.3.1. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	53 665	-	53 665
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	5 081	5 081	-
	Autres créances clients	1 670 063	1 670 063	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 962	3 962	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	47 331	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	29 472	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	2 438	-
	Groupe et associés	153 273	153 273	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	14 132	14 132	-
	Charges constatées d'avance	338 906	338 906	-
TOTAL		2 318 323	2 264 659	53 665

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

3.3.2. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	777
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	2 076
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	14 132
Personnel	-
Sécurité sociale	3 130
État	2 438
Divers	-
TOTAL	22 553

3.4. Passif

3.4.1. Capitaux propres

Capital social

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	3 000	100 000
Mouvements :		
Position fin de l'exercice	3 000	100 000

Variation des capitaux propres

Libellés	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin Exercice
Capital	100 000	-	-	100 000
Réserves, primes et écarts	4 155 290	1 406 563	3 750 000	1 811 853
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	1 406 563	1 334 933	1 406 563	1 334 933
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	5 661 853	2 741 496	5 156 563	3 246 786

Au cours de l'exercice, la société a procédé à la distribution de dividendes d'un montant de 3 750 000 Euros.

3.4.2. Provisions

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice (1) (2)	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	359 285	276 854	359 285	276 854
Provisions pour charges	-	-	-	-
<i>TOTAL</i>	<i>359 285</i>	<i>276 854</i>	<i>359 285</i>	<i>276 854</i>

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	9 768	-	9 768	-
Provisions pour garanties données aux clients	349 517	276 854	349 517	276 854
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	359 285	276 854	359 285	276 854

3.4.3. Autres informations sur le passif

3.4.3.1. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		781 575	781 575	-	-
Personnel et comptes rattachés		274 850	274 850	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		142 852	142 852	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	101 802	101 802	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	18 107	18 107	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		504 879	504 879	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		75 671	75 671	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		600 170	600 170	-	-

TOTAL	2 499 905	2 499 905	-	-
-------	-----------	-----------	---	---

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-

Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	119 198
Charges sociales provisionnées	43 564
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	119 188
RRR à accorder, avoirs à établir	74 549
Participation des salariés	-
Personnel	155 652
Sécurité sociale	29 187
Autres charges fiscales	11 106
Divers	-
TOTAL	552 445

4. Informations relatives aux postes du compte de résultat

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	585 288	110 634	695 921
Production vendue :			
Biens	4 919 706	646 060	5 565 766
Services	2 381 657	117 963	2 499 620
Chiffre d'affaires net	7 886 651	874 656	8 761 307

4.2. Honoraires des commissaires aux comptes

	BMA AUDIT	
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	9 660	
Au titre d'autres prestations		
<i>Honoraires totaux</i>	<i>9 660</i>	

4.3. Charges et produits exceptionnels

Détail du résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	132	
Cessions d'immobilisations	124	13 439
Opérations de gestion	212	9 768
<i>TOTAL</i>	<i>468</i>	<i>23 207</i>

4.4. Transferts de charges

Nature	Exploitation	Financier	Exceptionnel
QP salariale TR	9 315		
A/N véhicules	29 261		
<i>TOTAL</i>	<i>38 576</i>		

5. Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

	<i>Personnel salarié</i>
Cadres	12
Agents de maîtrise et Techniciens	17
Employés	5
Apprentis / contrats pro	3
<i>TOTAL</i>	37

6. Informations relatives à la fiscalité

6.1. Informations relatives au régime fiscal

• Résultat de l'exercice	+	1 334 933
• Impôt sur les bénéfices	+	462 690
• Résultat avant impôt	=	1 797 623
• Variation des provisions réglementées		
• Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	=	

7. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

7.1. Les engagements de retraites et avantages assimilés

Les engagements de retraite sont présentés en engagements hors bilan pour un montant de 183 928 € à la date de la clôture.

Paramètres économiques pour le calcul de la dette actuarielle :

- Augmentation annuelle des salaires : 1.5 % pour les cadres et 1.5 % pour les non-cadres
- Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds : 3.44 % (inflation comprise)
- Départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- Taux de rotation retenu 0 % pour les cadres et 2 % pour les non-cadres
- Taux de charges sociales patronales moyen 45 %.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision, mais d'engagement hors bilan.

7.2. Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine				316 625	
Amortissements :					
Cumuls exercices antérieurs					
Dotation de l'exercice					
TOTAL					
Redevances payées :				120 688	
Cumuls exercices antérieurs					
Exercices				46 742	
TOTAL				167 430	
Redevances restant à payer :					
A 1 an au plus	-	-	-	48 119	-
A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	101 077	-
A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	149 195	-
Valeur résiduelle :					
A 1 an au plus					
A plus d'1 an et 5 ans au plus					
A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice					